

Atelier n° 1

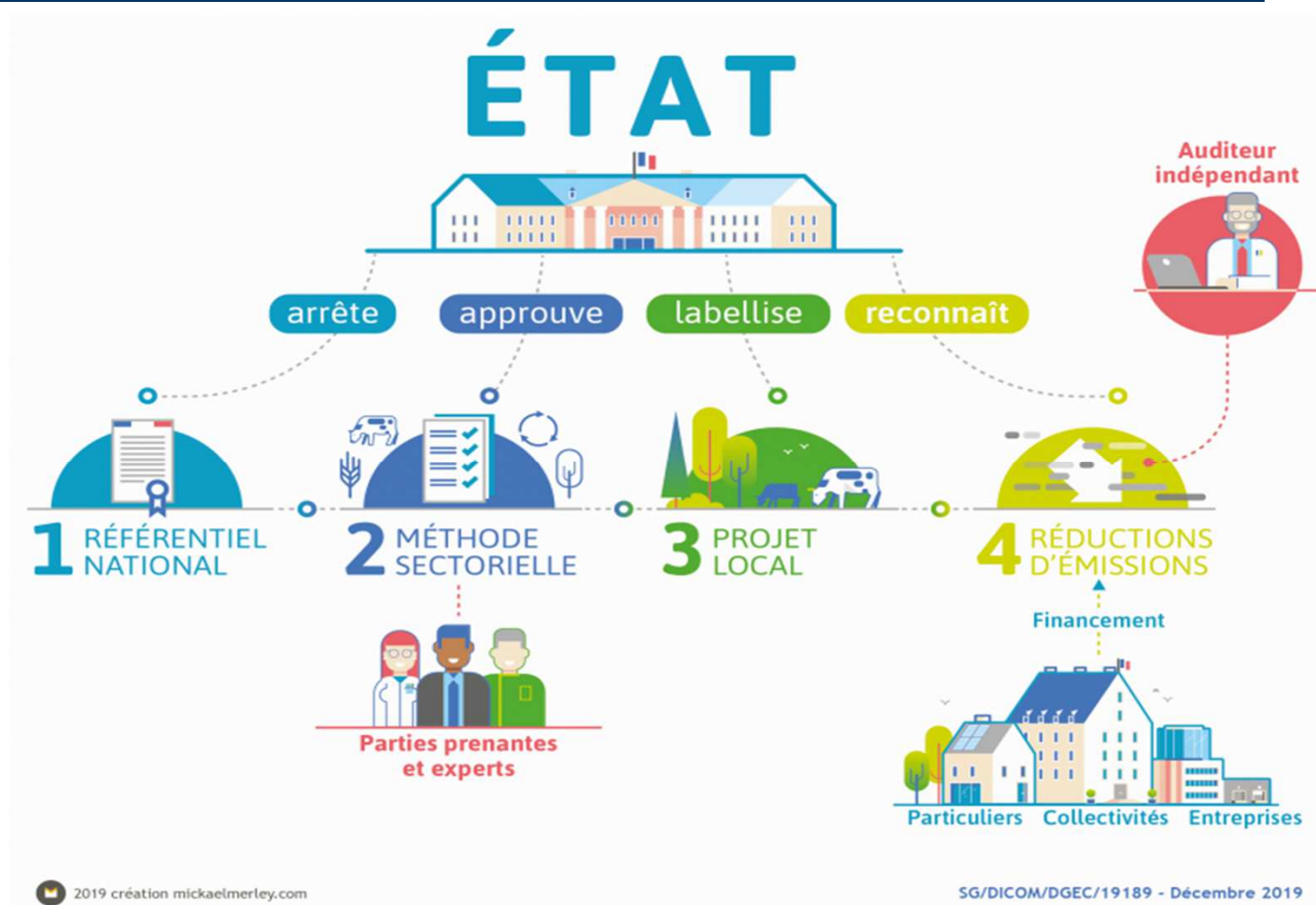
Gestion forestière : connaître et agir dans un contexte de changement climatique



Le label Bas-Carbone, le standard de certification des projets carbone en forêt

7 octobre 2021

Pourquoi un label Bas-Carbone ?



Trois méthodes forestières



Méthode boisement

Version 2 du 27/07/2020

Ce document est une Méthode pour des projets volontaires de boisement compatibles avec le label Bas-Carbone français, issu du programme *Vocal* et approuvé par le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES). Cette Méthode a été rédigée par le Centre national de la propriété forestière (CNPF) grâce à un financement du fonds européen de développement régional en Massif central de 2015 à 2018 (programme *Vocal*) et de France Bois Forêt en 2019 et 2020.

Cette Méthode indique les différentes étapes à suivre pour la réalisation de projets de boisement compatibles avec le label Bas-Carbone, visant à développer les différents leviers d'atténuation du changement climatique dans la filière forêt-bois.



Page | 1



Méthode reconstitution de peuplements forestiers dégradés

Version 2 du 27/07/2020

Ce document est une Méthode pour des projets volontaires de reboisement compatibles avec le label Bas-Carbone français, issu du programme *Vocal* et approuvé par le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES). Cette Méthode a été rédigée par le Centre national de la propriété forestière (CNPF) grâce à un financement du fonds européen de développement régional en Massif central de 2015 à 2018 (programme *Vocal*) et de France Bois Forêt en 2019 et en 2020.

Cette Méthode indique les différentes étapes à suivre pour la réalisation de projets de reboisement compatibles avec le label Bas-Carbone, visant à développer les différents leviers d'atténuation du changement climatique dans la filière forêt-bois.



Page | 1



Méthode conversion de taillis en futaie sur souches

Version 2 du 27/07/2020

Ce document est une Méthode pour des projets volontaires de conversion de taillis en futaie sur souches compatibles avec le label Bas-Carbone français, issu du projet *Vocal* et approuvé par le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES). Cette Méthode a été rédigée par le Centre national de la propriété forestière (CNPF) grâce à un financement du fonds européen de développement régional en Massif central de 2015 à 2018 (programme *Vocal*) et de France Bois Forêt en 2019 et en 2020.

Cette Méthode indique les différentes étapes à suivre pour la réalisation de projets de conversion de taillis en futaie sur souches compatibles avec le label Bas-Carbone, visant à développer les différents leviers d'atténuation du changement climatique dans la filière forêt-bois.



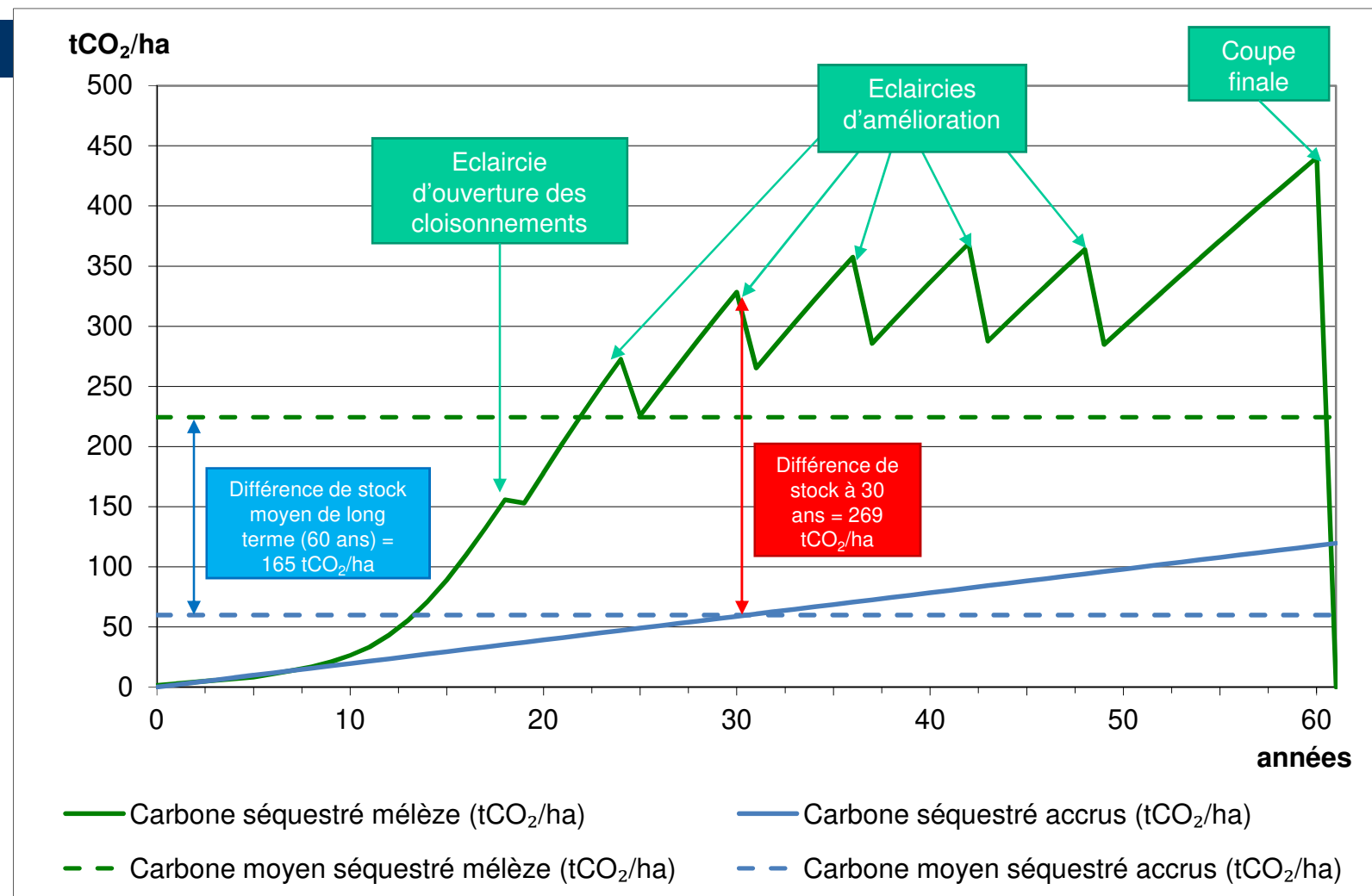
Page | 1





© Gabriel Ducos

Une quantification rigoureuse du CO₂





© Freddy Contat



© Olivier Gleizes

**LABEL BAS
CARBONE**

Projet CNPF C+for n° 34 Col de Montségur Tour de France 2021 (A.S.O. n° 4) :
Reboisement après la tempête de décembre 2019 dans le site classé du château
cathare de Montségur



© Jérôme Carmelle



FESTIVAL DE CANNES



**LABEL BAS
CARBONE**

Projet CNPF *C+for* n° 52 Saint-Cézaire-sur-Siagne n° 2 (Festival de Cannes n° 2) :
Reboisement après l'incendie de Saint-Cézaire-sur-Siagne du 1^{er} août 2017



© Damien Chanteranne



© Thierry Nèquier





© Olivier Gleizes

L'importance des co-bénéfices ^(1/3)

Les éléments de diversité



Bouquet de feuillus composé de hêtre et de chêne



Semencier de hêtre laissé en place



Chandelle laissée en bordure de parcelle

L'importance des co-bénéfices (2/3)



L'importance des co-bénéfices (3/3)



Un cadre transparent

LABEL BAS CARBONE

CNPF C+for n°5 Cévennes ardéchoises (La Poste n° 4)

Méthode : Reconstitution des forêts
dégradées

Le projet consiste en une reconstitution de forêts détruites par les incendies du 2 septembre 2014 (Banne) et du 21 juillet 2015 (Malbosc) dans les Cévennes ardéchoises.

Projet entièrement financé

697
tCO2

réductions
d'émissions
potentielles ⓘ

-

réductions
d'émissions
vérifiées ⓘ

-

réductions
d'émissions
reconnues ⓘ

^ Détails du projet

Porteur de projet : ⓘ
ASLGF des Cévennes Ardéchoises
(jm-preault@hotmail.com)

📅 Date de labellisation : 01.12.2015

🕒 Durée de validité : 30 ans

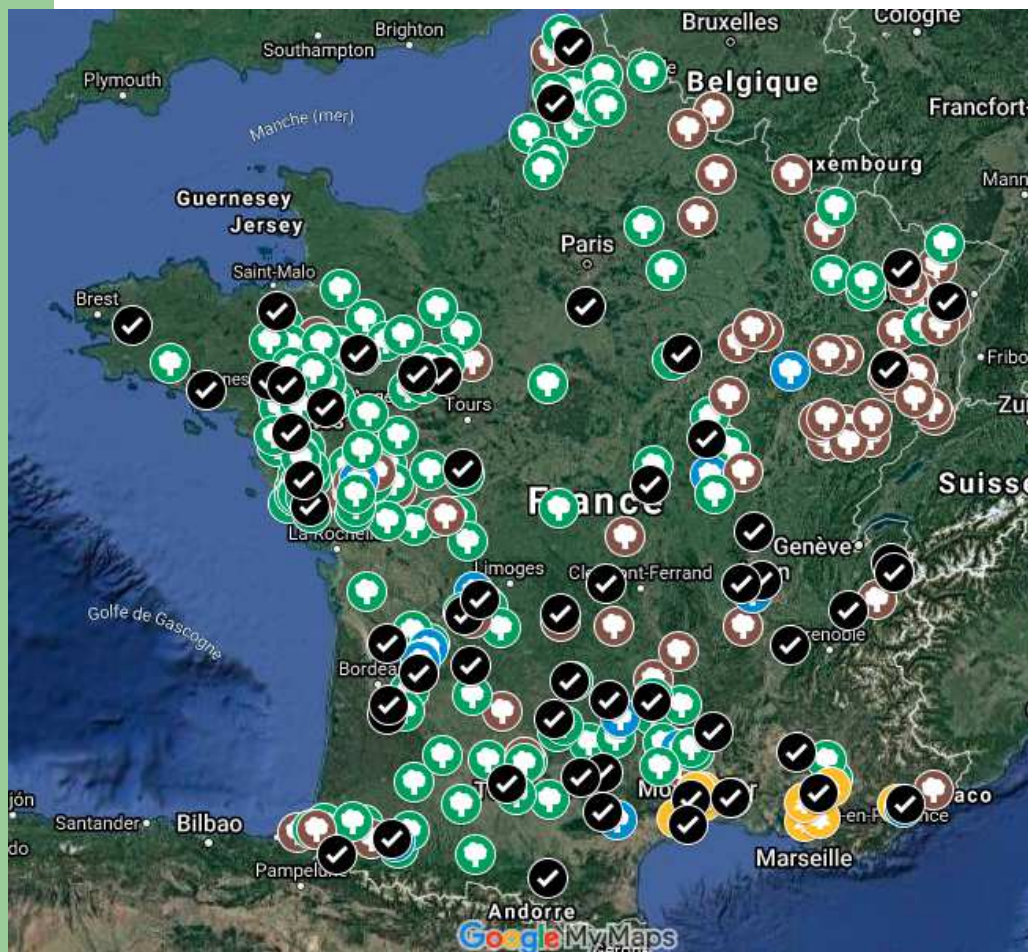
📍 Localisation : 07460, 07140

⊕ Co-bénéfices : Biodiversité : 70 %
Socio-économiques : 74 %
Préservation des sols : 88 %
Préservation de l'eau : 0 %

Acheteur(s)

La Poste ↗

Une base de données de projets labellisables



4 types de projets principaux :

- **Vert** : boisement
- **Marron** : Reconstitution de forêts dégradées (tempête, incendie, dépérissement intens)
- **Bleu** : balivage
- **Orange** : 1^{ère} éclaircie dans les pins méditerranéennes (prévention du risque d'incendie)

NB: les projets en **noir** ont déjà été financés



carbone@cnpf.fr

Atelier n° 1

**Gestion forestière : connaître et agir dans un
contexte de changement climatique**



**Témoignage de
L'ASLGF des
Cévennes Ardéchoises**

7 octobre 2021

L'association en quelques mots

- Association de gestion forestière, nous comptons 113 adhérents et gérons 1585 hectares sur la zone des Cévennes du sud Ardèche
- Nous avons porté en 2017 un projet de boisement d'une zone incendiée avec le soutien du groupe La Poste, qui s'inscrit dans le « Label bas carbone », restauration de peuplements forestiers dégradés

Le projet ...

- Partenariat public privé ASLGF-CRPF-ONF-N2000
- Introduction de feuillus méditerranéens en remplacement du pin maritime
- Introduction en forêt privée du pin de Salzman endémique
- Atténuation du risque d'incendie et tentative de réponse à l'urgence climatique
- Labellisation « bas carbone » pour partie du projet en 2020

Incendie, juillet 2015



Le projet s'étend sur 23 hectares pour 2500 plants

Plantation de pin de Salzmann, 2016

L'investissement est de 80.000 € HT
avec une aide de La Poste



Plantation de feuillus, mars 2017



Les essences sélectionnées :
Tilleuls, érables, aulne de Corse, chênes, ...

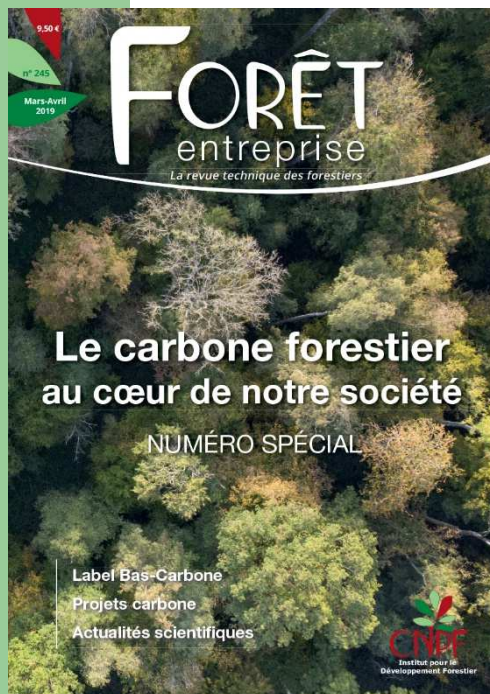
Visite de chantier, juillet 2020



Alisier, micocoulier, cormier, frêne à fleur, ...

Visite de chantier, juillet 2020





MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté Égalité Fraternité

Actualités Politiques publiques Démarches Ministère

Actualités
Accueillir → Politiques publiques / de A à Z → Climat → Lutte contre le changement climatique →
Label bas-carbone : récompenser les acteurs de la lutte contre le changement climatique

Label bas-carbone : récompenser les acteurs de la lutte contre le changement climatique

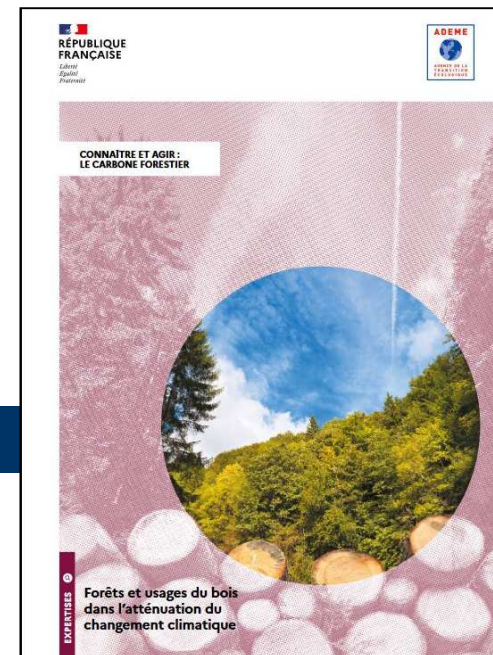
Partager Tweeter inPublier Imprimer

Le Lundi 27 septembre 2021

Créé par le ministère de la Transition Écologique avec la collaboration de nombreux partenaires, le Label bas-carbone a pour objectif de contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques de la France.

LABEL BAS CARBONE

Actualités
Accompagner la transition écologique à l'échelon territorial
Les projets bénéficiant du Label bas-carbone
Les projets labellisés bas-carbone
Le fonctionnement du Label bas-carbone
Les secteurs d'activité concernés
Les étapes à suivre pour obtenir la labellisation d'un projet
Illustration par un cas concret : projet pilote en Lozère
Les partenaires
Questions fréquentes sur le Label Bas Carbone
Contact



in CNPF - C+for - Forêt & carbone

www.cnpf.fr/carbone
carbone@cnpf.fr